

Communiqué de presse  
Paris, le 4 septembre 2025

## **Rentrée : l'électrique prend sa place en entreprise**

**L'année 2025 s'impose comme l'année de l'électrification des flottes professionnelles. Entre janvier et mai, les immatriculations de véhicules électriques en entreprise ont progressé de 54%, signe d'une croissance solide et durable. Dans ce contexte, Wallbox, leader mondial des solutions de recharge et de gestion énergétique, accompagne les entreprises dans leur transition vers la mobilité électrique.**

Alors que la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) impose des quotas d'électrification pour les flottes de plus de 100 véhicules, l'infrastructure de recharge peine à suivre. Depuis le 1er janvier 2025, tous les parkings non résidentiels de plus de 20 places doivent pourtant être équipés d'au moins une borne. Pourtant, la majorité des points de recharge sont installés dans les commerces (44%), les parkings (28%) ou sur voirie (16%), tandis que l'installation en entreprise ne représente que 4%<sup>1</sup>. Un constat qui interpelle, alors que la mobilité électrique devient un enjeu majeur.

### **Des solutions adaptées aux besoins des entreprises**

Wallbox accompagne les entreprises dans leur transition vers la mobilité électrique grâce à des solutions adaptées à tous les acteurs. Son offre à destination des entreprises comprend : des chargeurs de moins de 50 kW, tels que l'**eM4** de Wallbox, équipé de modules de puissance avec compteurs MID, la **Pulsar Pro**, un chargeur avec câble attaché (conforme aux normes NFC 15-100) ou prise d'une puissance de 7,4 à 22 kW, ainsi que des chargeurs de plus de 50 kW, tels que la **Supernova** de Wallbox, allant de 60 kW à 220 kW.

*“Nous souhaitons offrir aux entreprises la possibilité de franchir une étape clé vers la mobilité durable. Nos solutions telles que l'EM4, la Supernova et la Pulsar Pro sont conçues spécialement pour les espaces partagés et combinent performance, évolutivité et accessibilité. Notre objectif est clair : permettre à chaque gestionnaire de flotte de garantir une recharge fluide et efficace pour tous les véhicules électriques”,* souligne **Souleymane Cissé, Directeur régional France, Royaume-Uni, Pays Nordiques, Moyen-Orient et Afrique chez Wallbox.**

Avec son design primé et compact, la **Supernova 220** offre des avantages d'efficacité à la fois pour les opérateurs de bornes de recharge et les utilisateurs. Bien que la taille soit la même que celles des autres chargeurs de la gamme, la Supernova 220 est à ce jour le modèle le plus puissant, pouvant charger un véhicule électrique jusqu'à 220 kW ou deux véhicules électriques simultanément, jusqu'à 110 kW chacun. L'augmentation de la puissance tout en maintenant les coûts d'installation, de maintenance et d'espace améliore le retour sur investissement pour les opérateurs de bornes de recharge, en particulier dans les lieux à forte fréquentation.

**L'eM4** est un matériel avec une évolutivité garantie et une gestion de l'énergie de pointe, permettant de réduire les coûts de fonctionnement à long terme et de s'adapter à de futures exigences ou mises à jour technologiques. En plus de ses capacités de charge, l'**eM4** offre aux entreprises des options de gestion de l'énergie de pointe, incluant l'équilibrage statique des charges jusqu'à 100 chargeurs et l'équilibrage dynamique des charges jusqu'à 30 chargeurs, tous deux fonctionnant via un réseau local filaire et sans fil. Conçu pour faire gagner du temps et l'**eM4** permet de réduire les coûts tant pour les installateurs que pour les opérateurs de bornes de recharge.

La **Pulsar Pro** est spécialement conçue pour répondre aux besoins des espaces partagés, ce qui en fait le choix idéal pour les immeubles résidentiels, les complexes de bureaux et les flottes de véhicules électriques. Déjà disponible avec un câble attaché, cette nouvelle version dotée d'une prise intégrée élève encore le niveau de flexibilité. En plus de sa conception modulable, la version avec prise intègre des options de connectivité avancées telles que l'Ethernet, en complément du Wi-Fi et de la 4G préconfigurée. Ces fonctionnalités garantissent une

intégration fluide, même dans les configurations les plus exigeantes.

<sup>1</sup>[\[Baromètre\] 174 574 points de recharge ouverts au public fin juillet 2025](#)

### **À propos de Wallbox :**

Wallbox est une entreprise internationale qui se donne pour ambition de changer la façon dont le monde utilise l'énergie dans l'industrie des véhicules électriques. Wallbox crée des systèmes de recharge intelligents qui associent une technologie innovante à un design exceptionnel et qui gèrent la communication entre le véhicule, le réseau, le bâtiment et le chargeur. Wallbox offre un portefeuille complet de solutions de recharge et de gestion de l'énergie pour un usage résidentiel, semi-public et public dans plus de 100 pays. Fondée en 2015 à Barcelone, où se trouve le siège de l'entreprise, Wallbox possède actuellement des bureaux.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site [www.wallbox.com](http://www.wallbox.com).

### **Informations et déclarations prospectives – Wallbox**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Nous souhaitons que ces déclarations prospectives soient couvertes par les dispositions de sécurité relatives aux déclarations prospectives contenues dans la section 27A du Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») et dans la section 21E du Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié (le « Exchange Act »). Toutes les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse, à l'exception des déclarations de faits historiques, doivent être considérées comme des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant le maintien de la cotation des actions ordinaires de classe A de Wallbox à la Bourse de New York. Les termes « anticiper », « croire », « pouvoir », « continuer », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « se concentrer », « prévoir », « avoir l'intention de », « probable », « peut », « pourrait », « planifier », « possible », « potentiel », « prédire », « projeter », « devrait », « cible », « sera », « serait » et autres expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives n'utilisent pas ces mots ou expressions.

Ces déclarations ne constituent ni des promesses ni des garanties, mais comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-

entendus dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : l'historique des pertes d'exploitation de Wallbox ; l'adoption et la demande de véhicules électriques, y compris le succès des carburants alternatifs, les modifications apportées aux remises, aux crédits d'impôt et l'impact des incitations gouvernementales ou de leur réduction ; l'incertitude politique et économique et les facteurs macroéconomiques, tels que les effets des droits de douane et des barrières commerciales, les conflits géopolitiques, les dépenses de consommation, l'inflation et les taux de change ; l'exactitude des prévisions et projections de Wallbox, y compris celles concernant ses opportunités de marché ; la concurrence ; les risques liés aux pertes ou aux perturbations chez les partenaires d'approvisionnement ou de fabrication de Wallbox ; la dépendance de Wallbox à l'égard de tiers échappant à son contrôle ; les risques liés à la technologie, à la propriété intellectuelle et à l'infrastructure de Wallbox ; les décrets et les changements réglementaires sous l'administration politique américaine et l'incertitude qui en découle ; ainsi que les autres facteurs importants évoqués dans la rubrique « Facteurs de risque » du rapport annuel de Wallbox sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ces facteurs pouvant être mis à jour de temps à autre dans ses autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »), accessibles sur le site web de la SEC à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov) et dans la section Relations avec les investisseurs du site web de Wallbox à l'adresse [investors.wallbox.com](http://investors.wallbox.com).

Ces déclarations prospectives représentent les estimations de la direction à la date du présent communiqué de presse. Toute déclaration prospective faite par Wallbox dans le présent communiqué de presse n'est valable qu'à la date de cette déclaration. Sauf si la loi l'exige, Wallbox décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser, ou d'annoncer publiquement toute mise à jour ou révision, de l'une quelconque des déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.